

NOTES EXPLICATIVES

QUESTIONNAIRE – UNION CIVILE (SJ-833)

Chacun des futur(e)s conjoint(e)s doit remplir la section du questionnaire le concernant avant de se présenter à l’entrevue au préalable, dont la date et l’heure sont fixées par le greffier. Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les [palais de justice](#) de la province de Québec, vous pouvez consulter la liste des palais publiée dans le site Internet du ministère de la Justice. Vous pouvez également consulter le document intitulé « [L’union civile](#) », également disponible dans le site Internet du ministère de la Justice.

TYPE DE FORMULAIRE

Le formulaire « L’union civile – Renseignements généraux » est offert en format PDF dynamique, c’est-à-dire qu’il permet aux futur(e)s conjoint(e)s de le remplir à l’écran, après l’avoir téléchargé au préalable.

MARCHE À SUIVRE

Vous devez apporter avec vous le questionnaire rempli, lors de l’entrevue au préalable, ainsi que votre acte de naissance, ou certificat de naissance émis par le directeur de l’Etat civil. Vous devez également être accompagné d’un témoin majeur, pour signer, devant le greffier la déclaration qui servira à la publication du mariage. Prévoyez également que le montant [des frais](#) devra être acquitté au même moment.

➤ N° _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

*Avant de remplir ce formulaire,
lire les notes explicatives
à la dernière page.*

➤ FUTUR(E)S CONJOINT(E)S

.....	Femme	Homme
.....	Femme	Homme

➤ LA CÉLÉBRATION EST DEMANDÉE POUR LE MOIS DE

.....

➤ LA CÉRÉMONIE SE DÉROULERA EN (cocher la langue souhaitée) :

FRANÇAIS
ANGLAIS

SECTION A - À remplir par le futur conjoint ou la future conjointe

Nom de famille		Prénoms			
Adresse actuelle (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)					
Code postal		Téléphone à la résidence (Ind. rég.)	Téléphone au bureau (Ind. rég.)		
Date de naissance A M J	Lieu de naissance (<i>ville, province, pays</i>)				
Lieu où la naissance a été enregistrée (<i>paroisse, ville, province, pays</i>) ou n° d'inscription au registre de l'état civil					
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance					
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance					
Nombre d'années de scolarité (pour établir des statistiques seulement)					
État civil : célibataire veuf(ve)		Ex-conjoint(e) détenteur(trice) : d'un jugement de divorce d'une annulation d'une union civile		d'une annulation de mariage d'une dissolution d'une union civile	
Nationalité canadienne : oui non sinon, préciser					
Langue maternelle Français Anglais Autre (<i>préciser</i>)		Lien de parenté avec le futur conjoint ou la future conjointe Aucun ou préciser lequel			
Lieu de résidence après l'union civile (si elle est connue) (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)					

SECTION B - À remplir si vous êtes veuf ou veuve

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée			
Lieu de son inhumation (<i>ville, province, pays</i>)			Date du décès A M J

SECTION C - À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement

Mon union précédente était : un mariage une union civile		Cette union a pris fin à la suite : d'un divorce d'une annulation d'une dissolution		
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)				
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) (<i>ville, province, pays</i>)				

SECTION D - Attestation**J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.**

Date	Signature
------	-----------

Ne pas remplir cette section

Nom de famille et prénoms du témoin des déclarations
Adresse (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)

SECTION E - À remplir par le futur conjoint ou la future conjointe

Nom de famille		Prénoms (<i>souligner le plus usuel</i>)					
Adresse actuelle (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)							
		Code postal		Téléphone à la résidence (Ind. rég.)		Téléphone au bureau (Ind. rég.)	
Date de naissance A M J		Lieu de naissance (<i>ville, province, pays</i>)					
Lieu où la naissance a été enregistrée (<i>paroisse, ville, province, pays</i>) ou n° d'inscription au registre de l'état civil							
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance							
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance							
Nombre d'années de scolarité (<i>pour établir des statistiques seulement</i>)							
État civil : célibataire veuf(ve)		Ex-conjoint(e) détenteur(trice) :		d'un jugement de divorce d'une annulation d'une union civile		d'une annulation de mariage d'une dissolution d'une union civile	
Nationalité canadienne : oui non sinon, préciser							
Langue maternelle Français Anglais Autre (<i>préciser</i>)				Lien de parenté avec le futur conjoint ou la future conjointe Aucun ou préciser lequel			
Lieu de résidence après l'union civile (si elle est connue) (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)							

SECTION F - À remplir si vous êtes veuf ou veuve

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée							
Lieu de son inhumation (<i>ville, province, pays</i>)						Date du décès A M J	

SECTION G - À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement

Mon union précédente était : un mariage une union civile		Cette union a pris fin à la suite : d'un divorce d'une annulation d'une dissolution					
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)							
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) (<i>ville, province, pays</i>)							

SECTION H - Attestation**J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.**

Date	Signature
------	-----------

Ne pas remplir cette section

Accepté le	Rencontre fixée au	à	heures
Remarques			

► Informations sur la célébration de l'union civile

L'ENTREVUE PRÉALABLE

Le greffier vous informera du jour et de l'heure où se tiendra l'entrevue préalable à la célébration de l'union civile. Les futur(e)s conjoint(e)s devront alors se présenter au palais de justice, **avec un témoin majeur**, pour signer, devant le greffier, la déclaration qui servira à la publication de l'union civile. Il n'est pas essentiel que ce témoin agisse aussi comme témoin lors de la célébration.

La date et l'heure de la célébration de l'union civile seront confirmées lors de cette entrevue.

AFFICHAGE

Conformément à la loi, la déclaration des futur(e)s conjoint(e)s doit être affichée pendant 20 jours avant la date prévue pour la célébration à l'endroit où sera célébrée l'union civile et au palais de justice le plus près.

L'article 368 du Code civil du Québec suggère aux futurs époux ou conjoints de se soumettre à un examen médical.

CÉLÉBRATION

L'union civile doit être célébrée dans un palais de justice ou dans un lieu autorisé à cette fin. L'union civile est célébrée par le greffier de la Cour supérieure entre 9 h et 16 h 30 du lundi au samedi à l'exception des jours prévus aux Règles sur la célébration du mariage ou de l'union civile.

CERTIFICAT OU ACTE D'UNION CIVILE

Si vous désirez un certificat ou un acte d'union civile, vous devez vous adresser au Directeur de l'état civil.

RÈGLEMENTS

Il est permis de filmer et de photographier pendant la cérémonie. Toutefois, il est interdit de lancer des confettis ou de consommer des boissons alcoolisées dans le palais de justice où est célébrée l'union civile.

TARIF

Les **coûts** pour la célébration d'une union civile sont de _____ (taxes comprises).

Si le greffier doit se déplacer pour célébrer l'union civile, des frais supplémentaires s'ajoutent aux coûts de base.

Ce montant, payable lors de l'entrevue, doit être versé comptant, par mandat poste, par mandat de banque ou par chèque visé émis au nom du ministre des Finances.

► Comment remplir le formulaire

Chacun(e) des futur(e)s conjoint(e)s doit remplir **en caractères d'imprimerie** la ou les sections qui le(la) concernent et fournir, avec ce formulaire, rempli et signé, **son acte de naissance ou un certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil**.

En outre :

- ▶ une **personne veuve** doit fournir le certificat de décès de l'ex-conjoint(e) ou une copie émise par le Directeur de l'état civil;
- ▶ une **personne divorcée** doit fournir en plus un certificat ou une copie officielle du jugement irrévocable de divorce;
- ▶ une **personne qui a fait annuler un précédent mariage ou une union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement d'annulation;
- ▶ une **personne qui a fait dissoudre une précédente union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement de dissolution ou une copie de la déclaration commune notariée.

Toute erreur dans le formulaire ou toute négligence à transmettre les documents demandés peuvent retarder la publication et la célébration de l'union civile.